



## Faire un don aux Jardins de Lucie c'est ...

- »»»» Soutenir l'innovation sociale et le développement de l'économie sociale et solidaire au profit de personnes en difficulté sociale et/ou professionnelle
- »»»» Offrir de nouvelles possibilités à nos salariés en insertion en enrichissant leurs parcours
- »»»» Renforcer notre crédibilité auprès de nos partenaires institutionnels et privés
- »»»» Pérenniser la vie et le dynamisme de l'association et le développement de ses projets
- »»»» Soutenir l'agriculture biologique et les circuits-courts



Les Jardins de Lucie - 69 chemin du Tram - 69360 Communay  
Tél : 04 72 24 68 30 / E-mail : [adherents@jardinsdelucie.net](mailto:adherents@jardinsdelucie.net)  
Site web : [www.jardinsdelucie.reseauoccagne.asso.fr](http://www.jardinsdelucie.reseauoccagne.asso.fr)  
Facebook : Les Jardins de Lucie

# JE SOUTIENS LES JARDINS DE LUCIE !

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

.....

Tél. : ..... Email : .....

## Je fais un don déductible de mes impôts :

20€  50€  100€  500€  1000€  Autre : .....

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

## En donnant aux Jardins de Lucie, vous contribuez directement à une mission d'intérêt général !

- Votre don est déductible à 66% de l'impôt sur le revenu : un don de 100€ vous coûtera en réalité 33€

- Votre don est déductible à 75% de l'ISF : un don de 6000€ vous coûtera 1500€

- Votre don est déductible à 66% de l'impôt sur les sociétés : un don de 2000€ vous coûtera 660€

## Pour nous soutenir, il suffit de nous retourner ce bulletin accompagné de votre don en chèque ou espèces à l'adresse suivante :

Les Jardins de Lucie, 69 chemin du Tram, 69360 COMMUNAY

Pour plus de renseignements :

**Tel : 04 72 24 68 30 // email : [adherents@jardinsdelucie.net](mailto:adherents@jardinsdelucie.net)**

« « « ENSEMBLE, CULTIVONS LA SOLIDARITÉ » » »